



QUELLE METHODE ?

Co existence d'une **approche globale** (Plusieurs problématiques seront traitées simultanément) et d'une « **médiation active** » qui reposent sur la multiplication des mises en situation de travail.

Ce dispositif s'appuie sur un large réseau de partenaires, pour participer pleinement à une logique de parcours fluide.

QUELLE DUREE ?

3 mois dont 12h d'entretiens individuels



Incluant les périodes d'investigation et de mises en situation professionnelles

QUEL COUT ?

1000, 00 € TTC
Financement personnel
D'autres solutions sont en cours.



LIEUX D'INTERVENTION

- Adaptés à vos besoins
- Sur site
- Au Siège social d'IPSIS PRO
13001 Marseille

« Vous souhaitez connaître davantage notre démarche ou tout simplement nous rencontrer, n'hésitez pas à nous solliciter »

CONTACTS

✉ ipsis.pro@gmail.com

Mireille JOURDAN
CONSULTANTE CONFIRMÉE
☎ 06 18 49 27 08

Pascal PAIRAIN
CONSULTANT /COACH CONFIRMÉ
☎ 06 52 88 87 18

Ne pas jeter sur la voie publique

Le PAREA



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT
RENFORCE À L'EMPLOI ET À
L'AUTONOMIE

**Ipsis
Pro**

Orientation - Emploi - Formation

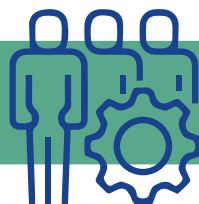
LE PAREA C'EST QUOI ?



Un accompagnement global et spécifique, pour les personnes en situation de handicap, les personnes au parcours atypique et les séniors, vers le milieu ordinaire et/ou protégé en tenant compte des composantes médico-sociales et professionnelles.

Un soutien dans l'insertion sociale et professionnelle dans différents domaines que sont l'autonomie, la vie sociale, la santé, le logement, la mobilité, le soutien, le maintien dans l'emploi et la formation.

POUR QUI ?



- Toutes personnes vulnérables
- Personnes en situation de handicap
- Parcours atypiques
- Séniors

QUEL OBJECTIF ?



Accompagner vers une inclusion professionnelle durable les plus vulnérables.

En apportant des réponses pluridimensionnelles modulaires et modulables dans le parcours (en privilégiant la fluidité des parcours).

En favorisant de nouvelles pratiques et en proposant des parcours majorants à visée inclusive.

Notre intervention vise à :

- Mettre en œuvre un processus d'autonomisation progressive de la personne accompagnée.
- Renforcer le travail d'accompagnement sur les habiletés sociales et l'autonomie.
- Accompagner les mises en situation de travail (parcours itératif).
- Sécuriser le parcours de la personne.
- Insérer dans l'emploi : valorisation des acquis professionnels, recherche d'emploi, découverte des métiers, rencontre d'employeurs, développement des compétences.

COMMENT ?



Les conseillers sont formés à la méthode IPS (Individual Placement and Support), soutien individualisé à l'emploi, se déclinant de la façon suivante :



- Accompagnement au développement de l'autonomie de la personne.
- Accompagnement de la personne sur la base de ses souhaits, recueil des besoins et attentes.
- Accompagnement vers son insertion sociale (vie sociale, santé, logement, mobilité).



- Lien avec les équipes et/ou partenaires extérieurs (soins, logement, protection).
- Accompagnement vers son insertion professionnelle.



- Accompagnement et soutien dans l'emploi, recherche d'emploi.
- Mise en relation avec les employeurs.
- Suivi dans l'emploi sans limitation de durée dans le cadre d'une relation tripartite (salarié, employeur et consultant).



- Soutien aux employeurs pour assurer le maintien dans le parcours.
- Levée des discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap, en parcours atypiques, séniors.

LES ATOUTS DU PAREA

Une articulation souple et personnalisée

(entretiens en présentiel, suivi par téléphone, par mail ou par messagerie instantanée) et modalités d'accompagnement (entretiens individuels ou collectifs, réalisation de démarches actives, participation à des ateliers, mobilisation des outils numériques).

- La personne est accompagnée dans un parcours coconstruit, avec ou sans la famille.
- L'accompagnement dans la réalisation de ses choix professionnels s'appuie sur des prestations individuelles en appui d'un réseau de partenaires issus du droit commun.